

L'an deux mil vingt et un, le onze Octobre, le Conseil Municipal de MONTLIVAUT, dûment convoqué, s'est réuni, à vingt heures, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard CHAUVEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 octobre 2021

Nombre de conseillers : **En exercice : 15**

Présents : 14

Votants : 15

Présents : MM. Gérard CHAUVEAU, Pascal MAUNY, Fabienne GENDRIER, Jean ORTHEAU, Sylvain ROUPILLARD, Dominique NEAU, Philippe PLESSIS, David LERIBLE, Yannick CABOURG, Sophie KREZEL, Gaëlle MOUGEL, Magali MANSO, Stéphanie CHAUVEAU, Julia NIVARD

Excusée : Anne-Line STEPIEN

Pouvoir : Anne-Line STEPIEN à Gaëlle MOUGEL.

Madame Fabienne GENDRIER a été désignée comme secrétaire de séance.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 30 Août 2021.

Balayage des rues et illuminations de Noël

Monsieur le Maire présente au conseil la convention constitutive de groupement de commande permanent entre la commune de Huisseau sur Cosson et les communes de Montlivault, Saint Dyé sur Loire et Maslives. Cette convention a pour but de favoriser les économies d'échelles, la concurrence entre les opérateurs et faciliter la gestion des procédures de passation de marché.

Après avoir pris connaissance de la convention, invité à se prononcer le conseil municipal, à l'unanimité approuve la convention présentée.

Projet d'aménagement du Val

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement du terrain du Val dont la commune est propriétaire et informe les membres du Conseil Municipal qu'il a rencontré personnellement Monsieur Franck RANGEARD de ce projet et qu'également un courrier en recommandé avec accusé réception lui a été adressé pour demander à Monsieur RANGEARD de prendre ses dispositions afin de libérer les lieux pour le 31 octobre 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité charge Monsieur Le Maire de poursuivre les démarches

AFFAIRES DIVERSES

Sécurité routière

Les travaux d'amélioration de la sécurité routière par pose de 7 ralentisseurs et de panneaux « Stop » vont être réalisés très prochainement.

Evacuation des eaux de pluies

Suite aux fortes intempéries, une réflexion générale est en cours pour apporter une solution aux problèmes rencontrés.

Aménagement des Terrains du Colombier

Les permis de construire sont en cours d'instruction

Le Maire,
G. CHAUVEAU